

CE du Siègle du 1^{er} septembre

La CGT demande un moratoire sur Info-2015

Nouveau comité d'établissement pour le siège, dont c'est la première séance, nouvelle présidente et nouvelle équipe dirigeante pour France Télévisions, mais pour l'information, c'est la même équipe qui est reconduite avec son funeste projet Info-2015.

Nous espérons de la part de la présidente de France Télévisions une autre vision pour l'information, une plus grande ambition que la reprise d'un projet déjà dépassé et largement condamné par les rédactions, les syndicats, les sociétés des journalistes, le comité d'établissement et le comité central d'entreprise !

Nous espérons une nouvelle impulsion pour une véritable information de service public, plutôt que la consécration d'une ligne éditoriale populiste à base de faits divers, de micros-trottoirs, de sujets « air du temps », consommation, terroir, pluie et beau temps... Face au modèle d'info « low cost » déployé depuis 2010, les équipes de reportages attendaient de retrouver leur vraie place dans les journaux, qu'ils soient télévisés ou numériques, avec l'image au centre de leur métier.

Nouvelle présidente, mais occasion manquée de remotiver les rédactions pour affronter un monde de l'information de plus en plus concurrentiel qui bouleverse nos habitudes et nos méthodes de travail.

A quoi vont alors servir les « Assises de l'Entreprise » annoncées par Mme Ernotte et qui doivent se tenir d'octobre à décembre ? Que peuvent en attendre les journalistes et les salariés des rédactions si on leur dit pour commencer qu'on ne change rien et qu'on continue Info-2015 comme avant ?

En ce moment même, dans le dos des délégués du personnel et des élus du CE et du CHSCT la direction de l'information met en place Info-2015 : Il y a plusieurs plans de déménagement et de regroupement d'équipes, un calendrier, des travaux prévus et une nouvelle fois les instances représentant le personnel seront mises devant le fait accompli.

La CGT vous demande officiellement un moratoire sur Info-2015, le gel du projet. Si les « Assises de l'Entreprise » se tiennent, elles doivent servir à

quelque chose et d'abord à écouter les travailleurs de la télévision, ceux qui la fabriquent tous les jours.

Les déclarations de Mme Ernotte, de Mme Dana Hastier sur le réseau France 3, la nomination de M. Yannick Letranchant à la tête de l'information régionale et de M. Germain Dagognet à la tête de la future chaîne d'information ont besoin de clarification. Un exemple : à qui Mme Hastier s'adresse-t-elle dans son

« message aux équipes de France 3 » ? Les équipes de France 3 national sont-elles aussi concernées ou la rédaction nationale est-elle déjà enterrée ?

Le projet actuel d'Info 2015, déjà dépassé nous avons dit, car il ne dit rien sur la chaîne d'information permanente, rien sur la place et le rôle du réseau des rédactions de France 3 et des Outremer. Il serait surprenant que la création d'une chaîne d'information soit sans conséquence sur les périmètres, les conditions de travail, l'emploi, les qualifications... C'est le rôle des élus d'être consultés loyalement sur une réforme d'une telle ampleur.

Le projet Info-2015 doit être abandonné car il ne correspond pas aux besoins de développement de l'information dans le contexte actuel. Il porte un coup à la pluralité et au pluralisme de l'information en liquidant la rédaction nationale de France 3.

Enfin, dans son « projet stratégique », Mme Ernotte évoque la nécessité de restaurer la confiance et le dialogue, elle cite les rapports Technologia et Vacquin sur les risques psycho-sociaux... Justement, Info-2015 est issu d'un modèle générateur de souffrance au travail, de troubles psychosociaux dénoncés par ces rapports. Info-2015 est basé sur une organisation taylorienne, hyper centralisée et autoritaire qui verrouille les choix éditoriaux et nie l'apport collectif des équipes de reportage.

A la CGT, nous prétendons que c'est le débat éditorial qui fait la force et le dynamisme d'une rédaction et non pas une petite équipe de direction, coupée du terrain, qui décide de tout. C'est pour toutes ces raisons que nous demandons le retrait d'Info-2015, en attendant la nécessaire clarification des projets.

Paris, le 2 septembre 2015